

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>13<sup>ème</sup></b>
Nom de site	AUGUSTE BLANQUI	Numéro	7510051986
Adresse du site	<b>40, boulevard Auguste Blanqui</b>	Hauteur	R+10 32m
Bailleur de l'immeuble	<b>Social Paris Habitat</b>	Destination	habitations
Type d'installation	<b>Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Orange présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	<b>31/10/2022</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>04/11/2022</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	<b>31/11/2022</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 30°, 190° et 290°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	<b>2G/3G/4G/5G (2100):</b> 30° <4V/m - 190° <4V/m - 290° <3V/m <b>5G (3500) :</b> 30° <3V/m - 190° <4V/m - 290° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 35.85m pour les antennes à faisceaux fixes <b>5G: 36.82m pour les antennes à faisceaux orientables</b>		

#### Incidence visuelle

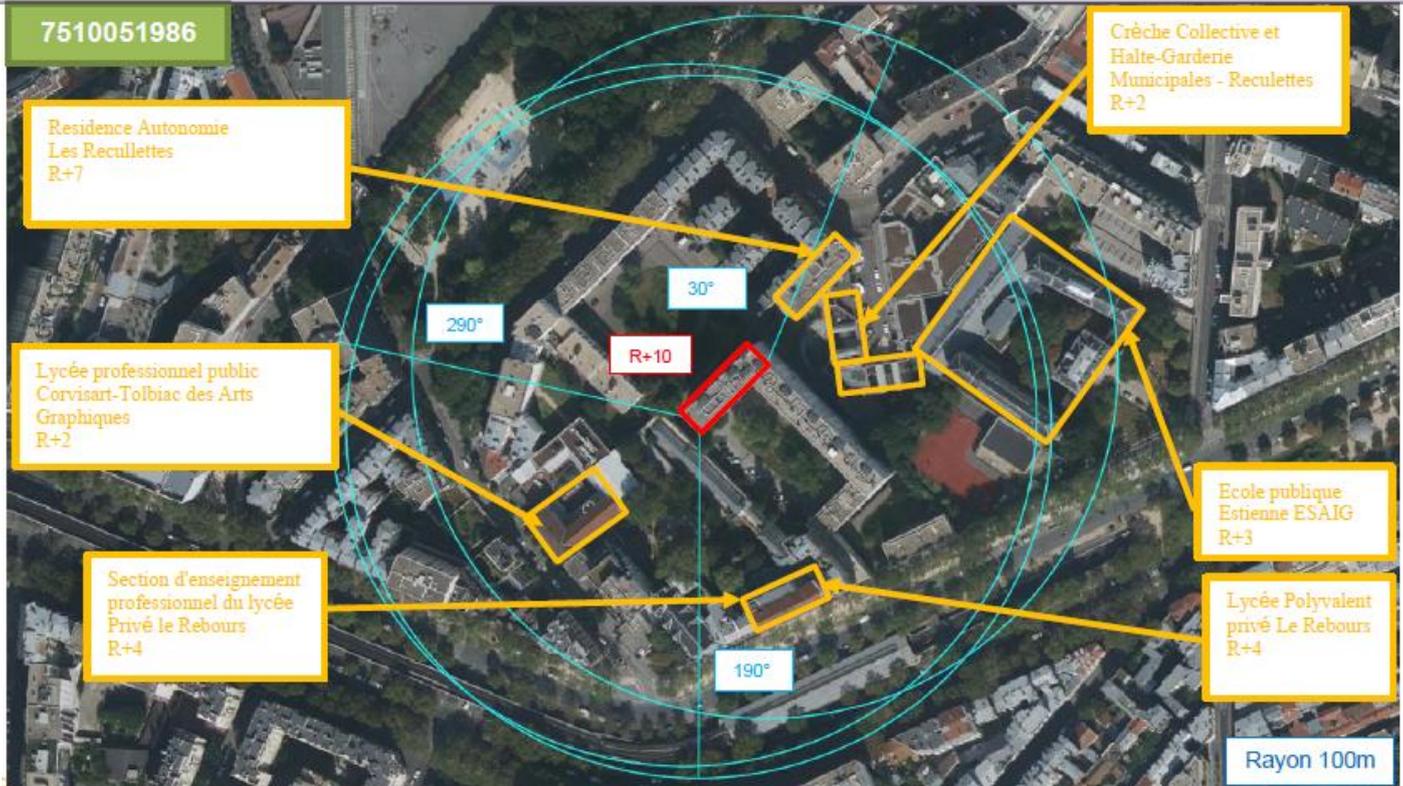
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes panneaux fixes et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

#### **Date :**

#### **Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

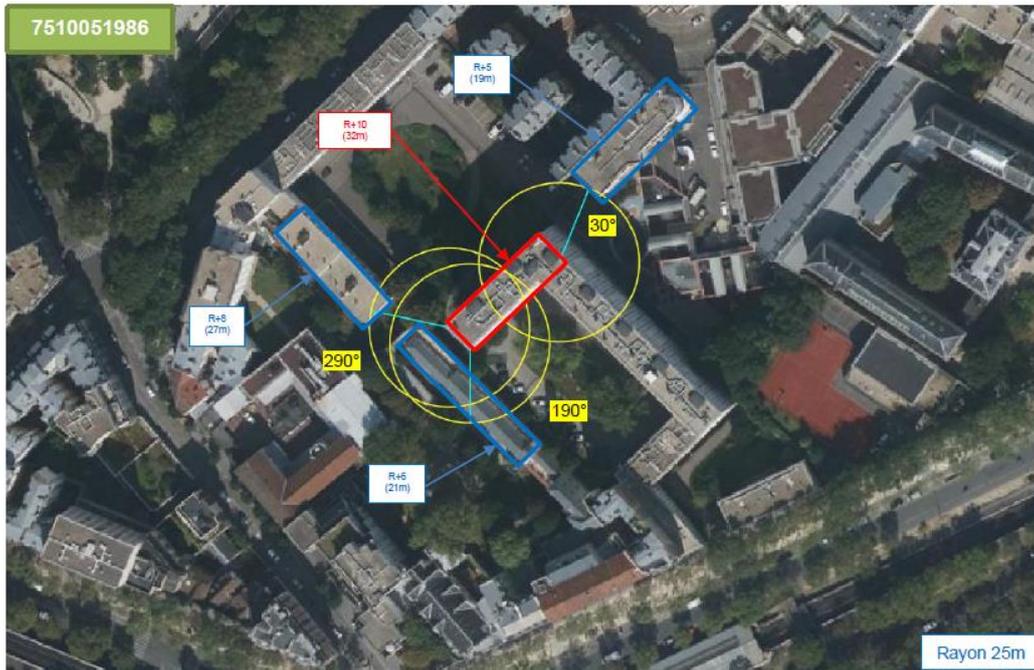
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Collective et Halte-Garderie Municipales - Reculettes	23 Rue des Reculettes, 75013 Paris	10.5 m	NON	28.66m	0.61
RESIDENCE AUTONOMIE LES RECULETTES	25 RUE DES RECULETTES 75013 Paris	21m	OUI	28m	0.67
Ecole Estienne Ecole supérieure des Arts et Industries Graphiques	18 Bd Auguste Blanqui, 75013 Paris	14m	NON	76.44m	2.39
Lycée Polyvalent le Rebout	44 Bd Auguste Blanqui, 75013 Paris	16m	NON	81.62m	3.43
Section d'enseignement professionnel du lycée privé Le Rebours	44 Bd Auguste Blanqui, 75013 Paris	16 m	NON	81.62 m	2.18
Lycée professionnel public Corvisart-Tolbiac des Arts Graphiques	61 Rue Corvisart-Paris	10.5 m	NON	48.49m	2.39

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

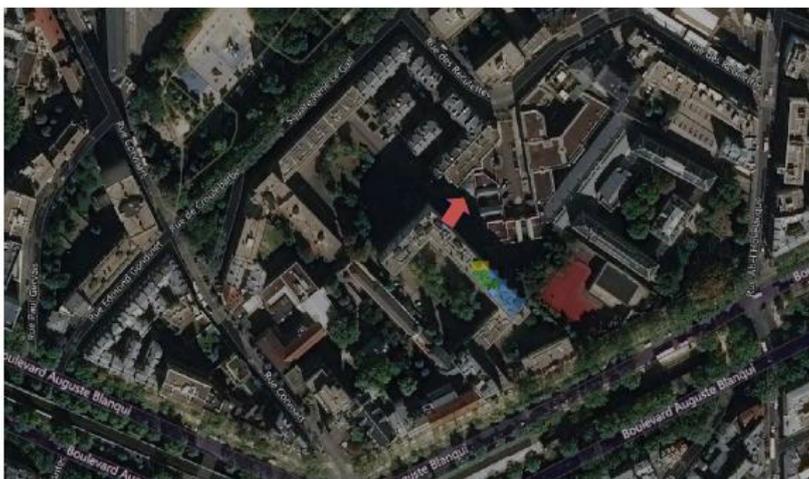
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 30°	Azimut 190°	Azimut 290°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	32.5 m	21.5 m	25.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

i. Azimut 30°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 32.5 m .



Légende



## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

### ❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 30°	Azimut 190°	Azimut 290°
<b>Niveau Maximal</b>	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
<b>Hauteur</b>	19.5 m	26.5 m	25.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

#### iv. Azimut 190°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 190°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .



#### Légende

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

## Vue des Antennes Avant/Après

### Avant travaux



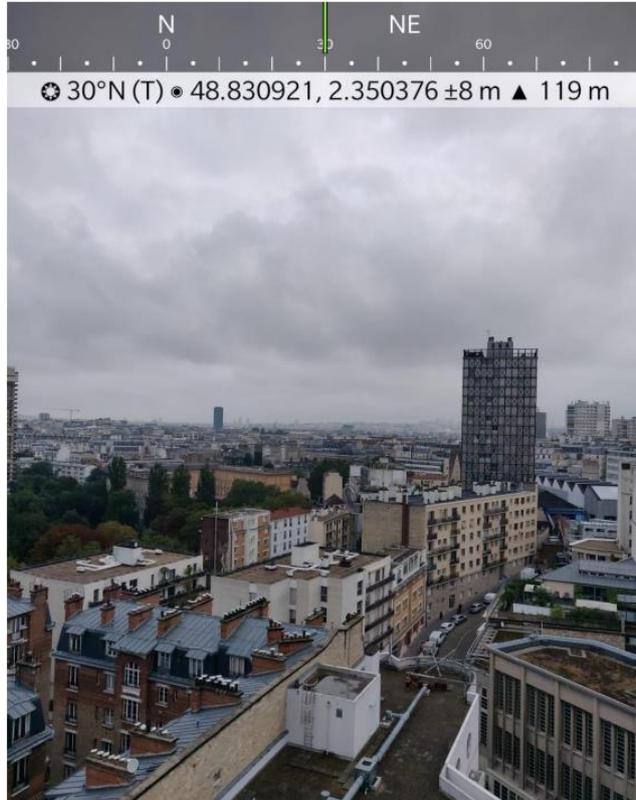
### Après travaux



AVEC MODIFICATION

## Vue des Azimuts

Azimut 30° :



Azimut 190° :



Azimut 290° :

